

## ***Séance du 03/07/2023 à 10h30***

***DATE de Convocation : 28/06/2023***

***-=-=-=-=-***

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à 10h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Martine BAURIN, Vice-Présidente, agissant pour le Président empêché du CCAS de la commune de SEBOURG

***-=-=-=-=-***

*Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 28/06/2023, le conseil d'administration, a été convoqué pour le 03.07.2023 et, conformément à la loi, a délibéré quel que soit le nombre de membres présents*

***-=-=-=-=-***

L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet à 10h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Martine BAURIN, Vice-Présidente, agissant pour le Président empêché du CCAS de la commune de SEBOURG

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil d'Administration : 28.06.2023

***-=-=-=-=-***

**PRESENTES** : Martine BAURIN - Christiane DENORME - Brigitte HARLAUX - Claudie DURIEUX - Jeannine FLAMENT - Sylvie GUILLEMIN - Renée HEMON – Catherine TONDREAU

**Absent.e.s – excusé.e.s – procuration** :

Bruno CELLIER qui a donné procuration à M. Baurin

Dominique BUSSIGNIES qui a donné procuration à R. Hémon

**Absent.e.s – excusé.e.s** :

Thomas HALLUIN - Nathalie AUGAIT - Martine BASSEZ- Florence LIENARD

**Absent** :

Marcel PATOU

**Secrétaire de séance** : Claudie DURIEUX

***-=-=-=-=-***

### **ORDRE DU JOUR** :

### **Session ordinaire**

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 4 avril 2023 ;
- Compte de Gestion 2022 ;
- Compte Administratif 2022 ;
- Tableau du Compte Administratif 2022 ;
- Affectation du résultat 2022 ;
- Décision Modificative n°1 au BP2023.
- Questions diverses.

***-=-=-=-=-***

**Membres élus par le Conseil Municipal** : ***Martine BAURIN – Christiane DENORME – Brigitte HARLAUX – Thomas HALLUIN – Florence LIENARD – Dominique BUSSIGNIES – Claudie DURIEUX***

**Membres nommés par le Maire** : ***Nathalie AUGAIT – Martine BASSEZ – Jeannine FLAMENT – Sylvie GUILLEMIN – Renée HEMON – Marcel PATOU - Catherine TONDREAU***

***-=-=-=-=-***

## **Approbation du PV de la séance 04/04/2023**

Après lecture, les membres valident, à l'unanimité, le Procès-verbal de la séance du 04.04.2023.

## **Compte de Gestion 2022 et 3/ Compte Administratif 2022**

Me Martine BAURIN, vice-présidente du CCAS, donne lecture à l'Assemblée, des chiffres 2022 qui correspondent aussi bien pour le comptable (compte de gestion) que pour l'ordonnateur (compte administratif), à :

En section de fonctionnement à :

Dépenses : 27 968.18 €

Recettes : 27 820.92 €

D'où un excédent de dépenses de : 147.26 €

En section d'investissement à :

Dépenses : 500.00 €

Recettes : 500.00 €

D'où un résultat néant

Après votes respectifs, (M. Le Président – ou sa représentante Me Baurin, par procuration - n'ayant pas pris part au vote du Compte Administratif), l'Assemblée valide, à l'unanimité, les chiffres annoncés.

## **Tableau Compte Administratif 2022 et Affectation de la Reprise des exercices antérieurs**

Me Baurin explique qu'avec la reprise des années antérieures :

Pour la Section de FONCTIONNEMENT :

+ 18 462.24 € résultat 2021

Auquel viennent se rajouter les (- 147.26 €) de l'exercice 2022 : soit un solde de

+ 18 314.98 € qui s'inscrit dans les comptes du CCAS.

Pour la Section d'INVESTISSEMENT :

+ 27 952.80 € résultat 2021

Auquel vient se rajouter le résultat 'néant' donc les (+ 27 952.80 €) qui s'inscrivent dans les comptes du CCAS.

L'Assemblée entérine, à l'unanimité, les documents distribués. (M. Le Président – ou sa représentante Me Baurin, par procuration - n'ayant pas pris part au vote du tableau du Compte Administratif),

## **Décision Modificative n°1 au BP2023**

Après délibération, et explications, l'Assemblée accepte, à l'unanimité, les virements de crédits ci-dessous

Section fonctionnement

Dépenses

60611 Eau ... 500,00  
60612 Energie ... 5 000,00  
611 Prestation de service ... 5 000,00  
623 Relations publiques ... 4 762,24  
6413 Secrétariat ... 200,00  
65133 Secours d'urgence ... 3 000,00

TOTAL = 18 462,24

Recettes

002 Excédent de fonctionnement ... 18 462,24

TOTAL = 18 462,24

Section investissement

Dépenses

231 Travaux ... 27 952,80

TOTAL = 27 952,80

Recettes

01 Excédent d'investissement ... 27 952,80

TOTAL = 27 952,80

Questions diverses

NEANT

-==--==-

Des échanges sur différents sujets tels que :

Le BAFA qui s'élève à environ 1000 euros peut être subventionné par des aides financières apportées par des structures diverses. Néanmoins les aides ne couvriront jamais la totalité du coût du BAFA ;

Une gratification aux bacheliers, renouvelée au travers d'une carte cadeau ou pass culture à 50 euros ;

Des aides ont été sollicitées par un ou deux personnes ;

Et enfin concernant les noces d'argent : une réflexion est à mener pour une célébration officielle.

La Secrétaire  
Claudie DURIEUX

Po/Le Président  
Martine BAURIN